



CS-OL 17/09/18

Procès-verbal du conseil d'administration du 04 septembre 2018

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 15/08/2018.

Présents : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jacques Lelarge, Jean-Claude Secchi, Laurent Billet
Claude Saulgeot, Michel Meyer, Michel Bodoy

Représentés : Charles Lacombe : pouvoir à Claude Saulgeot, Georges Davignon : pouvoir à Olivier Labasse
Le Conseil peut délibérer valablement (8présents et 2 pouvoirs).

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Ordre du jour du CA envoyé le 15/08/2018
- Procès-verbal de la réunion du CA du 03 juillet 2018

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 juillet 2018.

Le projet (réf. CS-OL 05/07/18) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales »

2) Réunion du Conseil municipal de septembre.

à date de réunion, nous ne connaissons pas encore la date du prochain CM mais le Président Labasse insiste pour que BVV perdure à assister à ces Conseils et souhaite que d'autres membres du CA soulagent Jacques Lelarge qui s'acquitte, parfois avec lui, de cette tâche avec dévouement et constance.

(ndlr le CM a eu lieu le 10/09/2018 ; Jacques et Olivier s'y sont rendus ; compte rendu à venir)

3) Voie verte de la rive Est.

Très fréquentée cet été par des cyclistes sportifs, familles, enfants, aguerris et néophytes, rollers, skateboarders, piétons...plusieurs d'entre nous ont connaissance d'accidents ou en ont été victimes. Les incivilités ne concernent pas que les automobilistes. Outre la conception initialement dénoncée par BVV (voie verte bidirectionnelle entrecoupée de sorties de propriétés, croisements, en montées et descentes...) il y a plusieurs dangers objectifs dont certains n'ont pas été corrigés comme nous l'avions demandé (signalisations défectueuses ou absentes -cf entrée rond-point des Pérouses-, barrières rigides...). Nous souhaitons connaître l'accidentalité mensuelle au cours des 12 mois écoulés pour pondérer le débat en vue de corriger les défauts accidentogènes sur les différentes sections, faciliter les entrées et sorties vers ou depuis les voiries classiques, éviter la circulation des cyclistes sur les trottoirs et couloirs piétonniers que nous avons obtenus; pour cela BVV recensera la liste des points de danger et le Président de BVV demandera au Département (Vice -président Denis Duvernay) de fixer une 3ème réunion tripartite en liaison avec la Maire de Veyrier-du-lac , qu'il a contactera pour se faire. Les administrateurs sont d'accord que BVV se limite au diagnostic.

4) PDU (Plan de Déplacement Urbain).

il a été constaté avec stupéfaction que 2 arrêts de bus de la ligne 61 ont été supprimés cet été route de Menthon : Montpellaz et les Guerres alors même que le président du Grand Annecy avait confirmé, avant l'été, à Olivier Labasse la programmation de l'amélioration la desserte en TC de Veyrier-du- Lac et communes Rive Est. S'agit-il d'une décision irréfléchie du Département ? d'une décision intempestive de l'exploitant ? Notre Président exprimera notre désapprobation de cette décision à la prochaine réunion du PDU (*Ndlr il s'en est entretenu dans l'intervalle avec Madame le maire de Veyrier qui était intervenue pour faire rétablir le service*). Le CA déplore une fois de plus la gestion de cette ligne 61 (dont le contrat de l'exploitant se termine en 2020 ou 2021 ?) et souhaite que la fusion d'exploitaiton des lignes (Les passages sur les lignes Sibra du Grand- Annecy se font tous les quarts d'heure) prenne le relais au plus vite (par exemple à l'occasion des municipales de 2020).

Nous sommes également étonnés, alors que le gouvernement affiche sa volonté de mettre en place des transports non polluants de voir le projet, en catimini, de suppression de liaisons TGV Annecy -Paris. Plusieurs d'entre nous ont signé la pétition du Sénateur de la Haute Savoie en faveur du rétablissement des fréquences quotidiennes. Pour les TC, il faut une politique de l'offre performante.

5) Urbanisation.

- affaires en cours :

La « maison bleue » de Chavoires est toujours « bleue » malgré la promesse de son propriétaire de supprimer les protections solaires au 1/07/2018.

Les panneaux solaires qui gênaient la vue route du Crêt des vignes (servitude non altus tolendi) ont été remplacés par des panneaux implantés à plat sur la terrasse du garage (à cet endroit subsiste une haie mal taillée dont la hauteur empêche la vue sur le lac)

Routes du Mont Veyrier et de la Corniche : des adhérents de BVV espèrent les améliorations déjà demandées à la Mairie (cf. le mémoire de BVV pour le PLU et le rapport » Prospective urbanistique 2020 »).

- PLU et OAP ; Le président demandera à la Mairie la programmation de ses OAP (Traverses, poste, Corniche, La Ravoire...)

6) Répartition des tâches au sein de BVV :

Suivis en attente de compléments :

- au niveau des PC: C. Saulgeot

- PLU : J. Herrgott

- Voie Verte et PDU : O.Labasse

- Conseil municipal : J. Lelarge , O. Labasse et autre volontaire

- Rédaction des comptes-rendus :C. Saulgeot et O. Labasse

La prochaine réunion du CA du 02 octobre ouverte à tous nos adhérents devrait permettre d'ajouter à cette liste d'autres sujets et d'autres volontaires pour améliorer le cadre et la qualité de vie des veyrolains. Les administrateurs voudront bien faire du prosélytisme auprès des adhérents et des sympathisants.

7) Points des cotisations:

à date, le nombre de cotisations est de 79 dont 4 nouvelles adhésions . Une campagne de relance est demandée à chaque membre du CA afin de solliciter les oublis et de nouvelles adhésions. Le Président actualisera l'appel en relance.

Prochain Conseil d'Administration ouvert à tous les adhérents :

le mardi 02 octobre à 18 h. à la salle de la Veyrière